

L'Abeille du **PARC**

Journal d'information du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 51 - Été 2013



DOSSIER

Une forêt c'est bien.
Une forêt gérée c'est mieux !



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



SOMMAIRE

3

LE PARC EN ACTION

Jardins familiaux
Développement durable de la ville



4

HORIZON ET PANORAMA

Amphibiens et reptiles
Ils ont besoin de vous !



5

TERRE DE CULTURE

Les mouillères
Ces mares exceptionnelles



6/9

DOSSIER

Une forêt c'est bien.
UNE FORÊT GÉRÉE C'EST MIEUX !



10

PAROLE DE TERROIR

Alain Hannecart
Le Gâtinais en vers et en rimes



11

TOURISME

Rando à vélo
Deux nouvelles idées de circuit



12

LES RENDEZ-VOUS DU PARC
Manifestations communales

LA RECETTE DE L'ÉTÉ

Faisselle forestière au cresson



Édito

de Jean-Jacques Boussaingault,
Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



Je vous l'annonçais dans L'Abeille du Parc précédente, et aujourd'hui c'est fait, la Maison du Parc a été inaugurée à Milly-la-Forêt !



Samedi 1^{er} juin 2013, sous un ciel bleu aussi apprécié qu'inattendu, les élus ont coupé le ruban tricolore et dévoilé la plaque inaugurale.

Un grand moment que nous attendions tous !

Photos : Chloé Revallier/CRIF



Vincent Éblé, Sénateur, Président du Conseil général de Seine-et-Marne, **Claire-Lise Campion**, Sénatrice, Vice-Présidente du Conseil général de l'Essonne et du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF), **Liliane Pays**, Conseillère régionale, Vice-Présidente du PNRGF, **Alain Amédro**, Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France, **Jean-Jacques Boussaingault**, Conseiller général du canton de Milly-la-Forêt, Président du PNRGF, **Lionel Walker**, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne et du PNRGF, **Pierre Bacqué**, Conseiller général du canton de La Chapelle-la-Reine, Vice-Président du PNRGF, **François Orcel**, Maire de Milly-la-Forêt.

Retrouvez le Parc sur [facebook](#) : commentez, aimez...
Accessible depuis la page d'accueil www.parc-gatinais-francais.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault
Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini
Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : Jean-Pierre Colin, Serge Blondy, Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducluit, Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Belleuve, Béatrice Labois-Guéraud, Dominique Picard, Christine Soulat, Annie Vezet.
Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Photographies : ©Marie-Lys Hagenmüller/Arellys (marielys91@orange.fr) sauf mentions particulières

Rédaction : ©Jean-Luc Varin/Agence Traverse (jvarin@traverse.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié PEFC avec des encres végétales.

ISSN 1620-3828



JARDINS FAMILIAUX DE LA FERTÉ-ALAIS

Pour un développement durable de la ville

La commune de La Ferté-Alais, avec l'aide du Parc, propose des jardins familiaux, dans le cadre d'un aménagement paysager et dans un souci de préservation de l'environnement, aux habitants des logements sociaux et / ou collectifs ne possédant pas de terrain. Un espace commun où tout le monde respire !



La Ville de La Ferté-Alais a mis à disposition de ses habitants des jardins familiaux : 10 parcelles de 200 m², dans le prolongement de la ferme pédagogique. Le Parc a financé des petites constructions pour ranger les outils, des récupérateurs d'eau et des composteurs. Ces jardins ont tout de suite connu un vif succès auprès des habitants de la ville (voir encadré). La mairie passe une convention d'utilisation gratuite avec chacun d'entre eux et réattribue à d'autres les parcelles abandonnées par leur premier titulaire.

Un projet global d'aménagement, social et environnemental

Marie-Annick Pière, Maire de La Ferté-Alais : « C'est un projet global d'aménagement de la ville, à la fois social et environnemental. C'est pourquoi nous poursuivons notre action cette année, en mettant 6 nouvelles parcelles à disposition. Les enfants des centres de loisirs ont également leur jardin pédagogique et nous avons récemment proposé le terrain situé derrière la Trésorerie qui va être partagé en deux. Une partie sera cultivée par les écoles du centre

ville. L'autre sera attribuée à des habitants présentés par le Centre communal d'action sociale ou l'épicerie solidaire de la commune « le Panier solidaire ».

Nous tenons beaucoup à la dimension sociale de cette démarche. Enfin, nous sommes en train d'acquérir des terrains près des berges de l'Essonne, peu onéreux car inconstructibles du fait du Plan de prévention des risques d'inondations, qui vont nous permettre d'aménager d'autres jardins familiaux en plus d'un cheminement le long des berges ».



Françoise Boussat, Conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique La Grange aux Moines, **Marie-Annick Pière**, Maire de La Ferté-Alais, **Yves Leblanc** et **Catherine Panneau**, jardiniers, **Séverine Chaumette**, en charge du service urbanisme de La Ferté-Alais et des dossiers administratifs des jardins familiaux



« Ici on respire ! C'est mieux que de regarder la télé toute la journée »

Catherine Panneau habite un logement social juste à côté de la ferme pédagogique et des jardins familiaux : « J'adore jardiner. Quand j'ai reçu le courrier de la mairie me proposant un terrain, j'ai sauté sur l'occasion. Ça tombait bien, je venais juste de prendre ma retraite. Je passe la moitié de mes journées dans ce jardin. Ici on respire et on voit vite le résultat de ce qu'on fait ».

Elle prend souvent le café avec **Yves Leblanc**, qui cultive une parcelle un peu plus loin : « Moi, j'habite un appartement HLM. Sur le balcon j'avais des fleurs, je faisais des radis, mais pas plus ! Ici je peux faire des potimarrons, des tomates, d'autres fleurs, c'est formidable. Vous savez, en retraite, regarder la télé toute la journée, c'est dur ! ».

AMPHIBIENS ET REPTILES

Ils ont besoin de vous !



Le Muséum national d'histoire naturelle recherche des habitants pouvant fournir des fiches d'observation sur les grenouilles, crapauds et reptiles du territoire. Elles alimenteront un Atlas de ces espèces en Île-de-France. Mais on ne s'improvise pas naturaliste amateur, c'est pourquoi le Parc participe, entre autres, à l'organisation de formations sur le terrain.

Olivier Swift, naturaliste professionnel s'est engagé dans la rédaction d'un atlas francilien des amphibiens et des reptiles qu'il corédige avec deux professeurs du Muséum d'histoire naturelle.

Il s'agit de connaître la répartition géographique des différentes espèces de grenouilles, de crapauds et de serpents pour dresser un état le plus précis possible de l'existant. Ces données collectées sur le terrain, confrontées à d'autres plus anciennes, permettent ensuite de repérer les espèces en danger d'extinction, et les invasives qui, elles, menacent l'équilibre écologique de la région.

Une méthode éprouvée de récolte de témoignages

Olivier Swift coordonne la récolte des données pour cet Atlas de l'Île-de-France et c'est un gros travail, car elles manquaient plus ici qu'ailleurs. Il a donc décidé de reprendre la méthode qu'il a mise au point il y a quelques années en Loire-Atlantique de recueil de témoignages de la population. L'habitant volontaire fournit des fiches d'observation comportant son nom, la date et l'heure de l'observation, le lieu précis et le nom de l'espèce observée.

Volontaires bienvenus !

Bien entendu, on ne s'improvise pas observateur bénévole des amphibiens, car les espèces sont nombreuses et leurs comportements divers. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les différents chants de grenouilles et crapauds qu'Olivier Swift a collecté sur le site de l'association Philofauna (voir encadré).

Avec Julie Maratrat du Parc, il organise donc des formations, avec sorties nocturnes sur le terrain, dans les milieux humides du territoire en particulier.

Pour participer à l'étude scientifique

Deux sites à consulter :

<http://sites.google.com/site/philofauna>

<http://sites.google.com/site/amphibiensreptiles44livre/>

Deux contacts pour se porter volontaire :

Julie Maratrat, Technicienne des milieux naturels du Parc :
01 64 98 73 93 ou j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

Olivier Swift : swiftfr@gmail.com



Photo : Julie Maratrat/PNRGF

Photo : Julie Maratrat/PNRGF

Grenouilles vertes, crapauds communs, tritons palmés, tritons marbrés... et bien d'autres !



LES MOUILLÈRES

Ces mares exceptionnelles

Dans la Plaine de Bière en particulier, on trouve nombre de petites mares et poches d'eau qui ne sont pas inondées toute l'année. Ce sont des mouillères qui recèlent une biodiversité très particulière et remarquable. Elles existent parfois grâce à l'activité humaine, mais disparaissent souvent à cause de l'activité humaine. Ces intermittentes du paysage gâtinais jouent pourtant de nombreux rôles dans notre écosystème.

Les mouillères sont ces petites mares qui se forment à la résurgence de la nappe d'eau souterraine, ou bien parce que l'argile du sol retient l'eau de pluie. L'irrigation des cultures à certains moments de l'année peut aussi aider à leur formation. Elles se trouvent toujours au même endroit, si on ne les comble pas, mais ne sont pas toujours inondées. C'est donc un milieu très original que l'on rencontre chez nous, au nord-est du territoire du Parc, et qui abrite des espèces végétales et animales très précises, liées à ce milieu, humide ou sec selon la saison voire l'année. On y trouve ce qu'on ne voit nulle part ailleurs : des plantes "à éclipse", comme l'étoile d'eau, qui peut sauter une saison, un minuscule crapaud, des tritons qui se reproduisent ou pas selon les années. C'est un milieu humide par intermittence, en quelque sorte !

Travail collectif

C'est un écosystème original, fragile évidemment, que le Parc tente de préserver par tous les moyens. C'est leur caractère temporaire qui est à préserver et qui dépend le plus souvent de l'activité sur la parcelle. Il en a dressé l'inventaire avec l'aide de la Société Nationale de Protection de la Nature et a contacté les propriétaires de mares et de mouillères, les agriculteurs en particulier, pour travailler avec eux sur la gestion -particulière elle aussi- d'une mare installée au milieu d'un champ cultivé...

Voyez-vous les crapauds calamites ?



Photo : Vincent van de Bor/PNRGF

Étoiles d'eau



Photo : Nicolas Flament/PNRGF

Repérer et préserver la mouillère de votre propriété

Vous avez une mouillère dans un champ ou une prairie vous appartenant, n'hésitez pas à contacter le Parc. Nous vous aiderons à la gérer sans gêner l'exploitation du terrain.

Vincent Van de Bor, Technicien des Milieux naturels,
01 64 98 73 93 ou v.vandebor@parc-gatinais-francais.fr



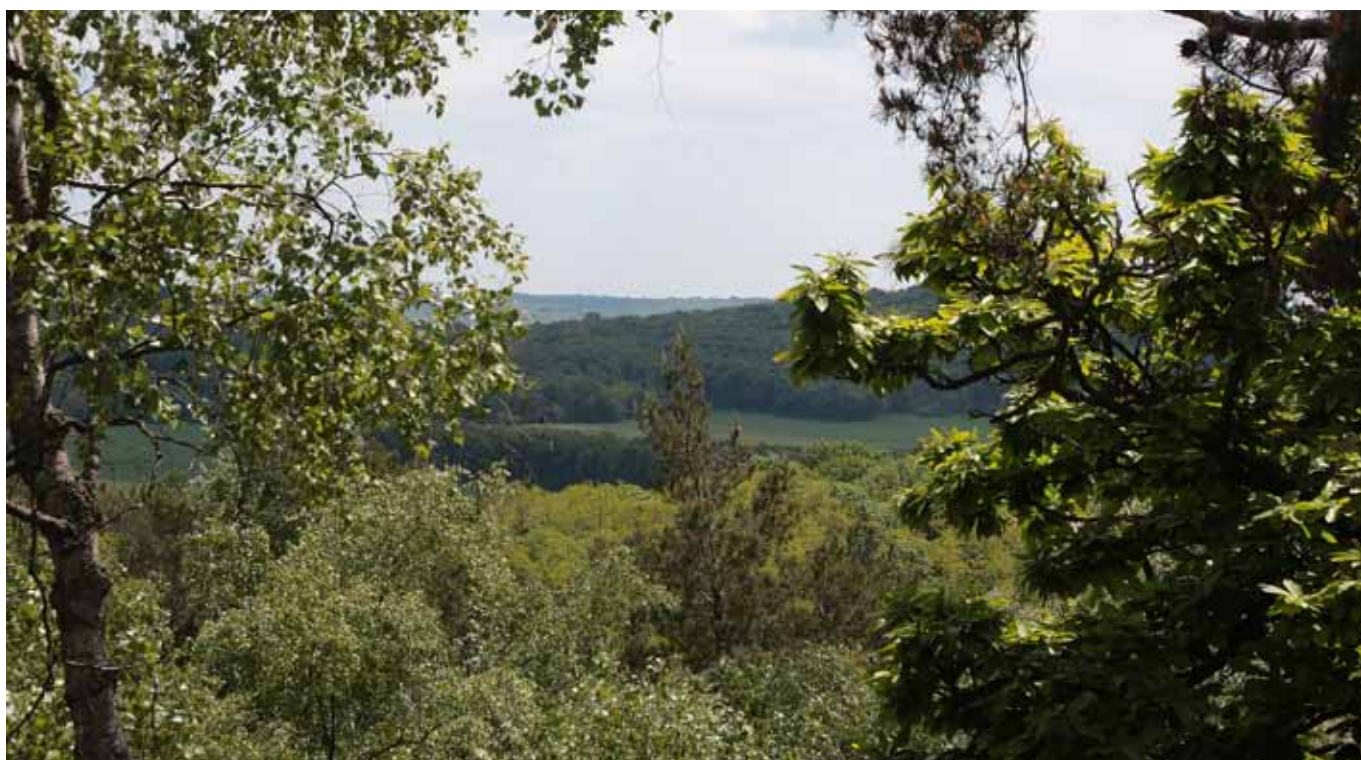
Des mares et des atouts

Même si les mouillères doivent souvent leur salut à l'activité des agriculteurs, il peut leur sembler difficile de cultiver un champ où se trouve une mouillère et de se sentir responsable de ce micro-milieu, ou de faire pâturer des chevaux sans recréer ces points d'eau pour en faire des abreuvoirs. Une des missions du Parc est d'aider les propriétaires terriens à repérer une mouillère et à faire ce qu'il faut pour l'utiliser sans la détruire.

Ces mouillères ne sont pas là par hasard, elles recueillent souvent un trop plein d'eau (pluies, irrigations...). En effaçant une mouillère, l'eau ressortira de manière certaine un peu plus loin, avec les risques d'inondations que l'on connaît. Alors pourquoi ne pas s'approprier ces micro-milieus en en faisant des outils de valorisation d'une agriculture raisonnée ou touristique, par exemple ?

Une forêt c'est bien, **UNE FORÊT GÉRÉE C'EST MIEUX !**

En élaborant une charte forestière de territoire en 2009, le Parc naturel régional du Gâtinais français et les acteurs concernés dans le Parc du Gâtinais se sont engagés à mettre en œuvre des actions en faveur du développement forestier, à gérer la forêt de manière plus durable, à promouvoir les filières bois-énergie et bois-construction, à y développer l'accueil socio-touristique et à y favoriser la biodiversité de manière plus systématique. Premier bilan après trois ans de mise en œuvre des quatre volets de la charte.



81 % de la forêt du Parc du Gâtinais est privée

La forêt du Gâtinais couvre 23 500 hectares dont les collectivités ne possèdent que 2 % et l'État 17 %. Les 81 % restant sont privés et divisés pour la plupart en toutes petites parcelles. Une Charte forestière du Gâtinais français était donc l'outil stratégique qu'il fallait pour le territoire. Cette charte a été élaborée en 2009 par le Parc et ses partenaires*.

Une forêt n'est pas un monument qu'il faut conserver tel quel, **c'est un milieu vivant en perpétuelle expansion** qu'il faut à la fois conte-

nir, entretenir et exploiter pour qu'il reste en bonne santé. Il faut couper des arbres pour que d'autres puissent pousser. À l'inverse, la forêt peut envahir des déprises agricoles et fermer les paysages.

La difficulté, pour mener une politique forestière cohérente, vient essentiellement du fait que la forêt privée est **très morcelée** ce qui constitue un frein à une bonne gestion forestière, contrairement à une propriété de plusieurs hectares. Sans concertation et sans plan d'ensemble cohérent, il est difficile de gérer correctement ces immenses réserves de biodiversité.

C'est la Loi d'orientation forestière de juillet 2001 qui a prévu des Chartes forestières de Territoire (CFT), dans le but **d'améliorer la gestion des forêts françaises pour une exploitation durable économiquement et socialement, tout en préservant l'environnement.**



* Conseil régional d'Île-de-France, Conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Office national des forêts, Centre régional de la propriété forestière d'Île-de-France et du Centre, Chambres d'agriculture d'Île-de-France et de Seine-et-Marne, Comités départementaux du Tourisme de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Chambres de commerce et d'industrie de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Fédérations des chasseurs de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, et de Seine-et-Marne, l'association Sauve Bois, l'association L'union des amis du Parc...

Jean-Jacques Boussaingault, Maire de Boigneville, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'Abeille du Parc : Quel intérêt majeur le Parc avait-il à signer une charte forestière de territoire ?

Jean-Jacques Boussaingault : « Le Grenelle de l'Environnement

a été très clair : en 2020 nous devons avoir atteint en France 20 % d'énergie renouvelable. Il nous faudra faire 20 % supplémentaires d'économie d'énergie et réduire de 20 % également nos émissions de gaz à effet de serre.

Le Parc accompagne, conseille les communes et les particuliers

dans ce domaine ; pour les subventions il a mis en place des éco-conditions liées aux économies d'énergies et aux émissions de gaz à effet de serre... Alors oui, le Parc se doit d'être exemplaire sur le sujet ».

L'Abeille : Pourquoi la forêt joue-t-elle un rôle si important ?

J.-J. B. : « Chacun le sait désormais : le bois est une énergie 100 % renouvelable, sans déchet, immédiatement accessible et présente partout. Elle n'est pas encore suffisamment valorisée.

Si par ailleurs nous faisons des économies d'énergie, si nous diversifions nos sources avec le solaire et la géothermie, si ces démarches nouvelles entrent dans les mœurs, alors plus de la moitié des communes du Parc pourront atteindre les objectifs définis à la signature de la charte. Certaines arrivent déjà à 30 % d'économie d'énergie. Je suis confiant ».

La charte forestière du Parc VOLET « Gestion forestière »

L'impérieuse nécessité d'une exploitation durable

La charte forestière du Parc prévoit d'abord une dynamisation de la gestion forestière à travers une exploitation plus efficace de la forêt. Cela passe nécessairement par un regroupement des parcelles privées et donc un agrandissement des surfaces permettant une meilleure gestion.

On compte 18 000 propriétaires sur le territoire du Parc qui possèdent en moyenne 8 000 m² chacun. Mais parfois ce sont de toutes petites parcelles, dont les propriétaires ne connaissent même pas l'existence...

Dans un premier temps, le Parc a lancé sur son site Internet une "Bourse foncière forestière". Le principe est simple : les propriétaires qui souhaitent vendre ou échanger des parcelles peuvent les inscrire sur le site, et ainsi les annonces peuvent être consultées.

Dans le même temps le Parc anime, conjointement avec le Centre régional de la propriété forestière d'Île-de-France et du Centre, des programmes de regroupement volontaire du foncier sur plusieurs massifs en Essonne et en Seine-et-Marne. L'objectif est de sensibiliser les propriétaires à travailler avec leurs voisins pour mutualiser les moyens et favoriser l'exploitation conjointe de plusieurs parcelles contiguës.

Finalement, 10 hectares ont ainsi été échangés et 40 hectares vendus en 3 ans, ce qui a permis de commencer à regrouper de petites parcelles. Un bon début.

Le Parc anime, sensibilise, accompagne et prodigue des conseils de gestion. Une réunion a ainsi eu lieu à Milly-la-Forêt, le 13 avril dernier, en présence d'une cinquantaine de personnes, élus et propriétaires forestiers, sur le marquage des bois, étape indispensable dans la gestion de sa propriété et une coupe de bois. (cf photo ci-dessous).

« À propos d'énergie, le Parc doit être exemplaire »



BOURSE FONCIÈRE DU PARC

www.parc-gatinais-francais.fr



En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières.

Consultation et publication d'annonces **GRATUITES !**

La charte forestière du Parc VOLET « Bois énergie »

La filière locale bois énergie

La forêt est une source intarissable d'énergie renouvelable, écologique et de proximité.

C'est aussi, quand on décide de l'exploiter, **une filière économique créatrice d'emplois et de richesse, indélocalisable par définition !**

Dans l'ordre des interventions, la sylviculture, l'exploitation forestière et le débardage, le broyage, le stockage/séchage et l'approvisionnement des chaudières individuelles et collectives, constituent ce que l'on appelle **une filière complète « bois-énergie »**.



Il est un des Maires déjà investis dans le Parc dès sa préfiguration, dans les années 1990. Il porte depuis les projets du territoire avec enthousiasme et conviction.

C'est pourquoi lorsqu'il lui a été possible de s'impliquer dans la filière bois-énergie, il a présenté sa candidature pour la gérance de la Scic. Il a été élu à l'unanimité.

« J'ai toujours été préoccupé par les questions environnementales et ce n'est pas par hasard si j'ai terminé ma carrière professionnelle comme secrétaire général du Conseil national de la protection de la nature. La non exploitation des bois tant sur le plan de la perte de biodiversité que pour le gâchis de ressources naturelles en terme d'énergie renouvelable fait partie de ces préoccupations.

Nous travaillons à la mise en place d'une chaufferie bois dans notre commune, dont le réseau couvrirait la mairie, la salle polyvalente, le foyer des anciens et la maison des associations.

Mais cette chaudière bois, il faut l'alimenter, et la production de bois déchiqueté la plus proche est évidemment la meilleure !

La Scic est une vraie opportunité, tous les acteurs de la filière s'y retrouvent : les propriétaires, les transformateurs, les scieries, les déchiqueteurs, les broyeurs, les communes et les clients, comme ma commune, par exemple.

D'autant que le bois est une source d'énergie renouvelable qui ne rejette lors de son utilisation en énergie que le carbone qu'il a absorbé lors de sa croissance et l'espace libéré par les coupes permet la pousse d'arbres vigoureux qui vont à leur tour consommer du CO² ».

Alain Pursin, Maire d'Ormesson.



La commune d'Ormesson a intégré le territoire en 2011, son Maire n'en est pas moins motivé

et il porte haut les couleurs du Parc, car depuis longtemps, la commune d'Ormesson est dans « l'esprit Parc ». Aujourd'hui à la tête d'une

adhérente, son Maire « a envie d'avancer avec le Parc » !

« Au cours du travail de programmation de notre future salle polyvalente, dans le cadre d'un contrat rural, lorsque la question du chauffage s'est posée, nous n'avions pas de doute : le chauffage ne sera pas intégré aux financements du contrat rural, mais sera réfléchi avec le Parc.

Parce que pour nous, cette Scic et sa filière bois sont une évidence ! Les actions que nous menons sont en adéquation avec la Charte du Parc.

« **Intégrer cette Scic est une évidence** »

Bien que Ormesson soit une petite commune de 275 habitants, que penser la chaufferie bois hors du contrat rural implique des coûts supplémentaires, que le Parc applique des éco-conditions pour ses subventions... nous avons suivi notre ligne de conduite et notre engagement : l'esprit Parc.

Nous souhaitons intégrer la Scic fraîchement créée, notre chaudière bois qui alimentera la salle polyvalente, la mairie et les ateliers municipaux, sera un projet pilote. Il prendra un peu de temps pour se mettre en place, mais nous ouvrirons la voie !

Notre commune possède des bois, nous faisons régulièrement des acquisitions afin d'agrandir la surface boisée et les possibilités d'exploitation. Une chaufferie bois va être installée. Du producteur au consommateur, il n'y aurait donc qu'un pas... ».

LE + PARC

Création d'une filière bois énergie durable et éthique, avec des clauses sociales. Une filière bois énergie économiquement solidaire entre les coopérateurs (exploitants forestiers, transformateurs et clients).

Pour promouvoir sa filière bois-énergie, le Parc, après une étude de faisabilité, a créé début 2013 une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), nouvelle forme d'entreprise coopérative qui associe tous les partenaires d'une filière, en l'occurrence **les forestiers, les transformateurs, les collectivités et les clients finaux.**

Cette SCIC fournira à ses clients un combustible bois énergie (sous forme de plaquettes) de qualité et de bois issu du territoire du Parc.

La charte forestière du Parc VOLET « Forêt et tourisme vert »

Une forêt accueillante pour son public

Une forêt bien entretenue et exploitée, est aussi une occasion de promenades, de parcours naturels de santé, un lieu d'éducation à l'environnement*.

Pour la bonne santé de la forêt, il est nécessaire que l'ensemble de la population, des plus jeunes aux plus vieux, se l'approprient et participent utilement à sa gestion durable en l'utilisant avec toutes les précautions qui s'imposent.

L'accueil du public en forêt fait donc partie des objectifs de la charte forestière de territoire, et c'est pourquoi le Parc a créé un Sentier d'interprétation forestier pour vous permettre la découverte du monde forestier, des paysages et du milieu naturel.

Ce sentier de 1 km, situé sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry est accessible à tous, à la fois à un public jeune (parcours ludique) et aux personnes en situation de handicaps visuels, moteurs, mentaux et auditifs. Il bénéficie de ce fait du label Tourisme et Handicap.



*Lors de vos promenades respectez les propriétés privées, pensez à demander une autorisation au propriétaire en cas de nécessité de passage.

La charte forestière du Parc VOLET « Biodiversité et sensibilisation à l'environnement »

Une réserve de vies



Ce quatrième et dernier engagement de la Charte forestière de territoire à propos de biodiversité n'est pas accessoire. L'entretien de la diversité des espèces végétales et animales fait partie des obligations des pouvoirs publics dans le monde entier. Il en va de la survie de la planète. Les massifs forestiers, leurs clairières et leurs lisières sont des réserves de diversité biologique particulières donc irremplaçables. La sensibilisation des propriétaires forestiers sur la valorisation de la ressource forestière mais aussi et surtout sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière est un enjeu fort.

Pour transmettre ce message, le Parc a décidé d'utiliser une

technique simple et rapide : l'Indice de biodiversité potentielle (IBP).

Cet indice permet d'estimer la capacité du milieu forestier à accueillir les espèces, sans tenter de les compter précisément.

L'IBP se base sur plusieurs facteurs observables facilement (diversité en essences, présence de bois mort, présence d'autres milieux naturels comme des mares...) et permet de faire un diagnostic rapide et sans prises de mesures complexes, afin de diagnostiquer les facteurs améliorables par la gestion.

Cela permet en effet ensuite de pointer les conditions de vie des espèces qui peuvent être améliorées, pour en favoriser de fait la diversité. Le bois mort, par exemple, joue un rôle important en forêt puisqu'il sert d'abris et de nourriture à certaines espèces. Il est nécessaire de conserver du bois mort au sol et sur pied. L'IBP est donc essentiellement un outil scientifique d'aide à la décision.

Le Parc ne sensibilise pas seulement les propriétaires forestiers mais aussi le grand public et les scolaires. Il a organisé le déplacement de 136 élèves de Maisse, Videlles et Villiers-sous-Grez, au Rocher Saint-Etienne, un espace naturel sensible, pour une opération spectaculaire de "débardage" à cheval, autrement dit d'extraction des arbres abattus par des chevaux de trait. De même, une journée de sensibilisation à la gestion forestière a été organisée le 16 février 2012 pour le grand public et les scolaires à travers une conférence sur la forêt à Chevannes.



ALAIN HANNECART

Le Gâtinais en vers et en rimes



Il chante le Gâtinais, écrit, édite, fabrique des moteurs d'avions. Il habite Chailly-en-Bière, travaille à Corbeil, aime lire, écrire. Son comité d'entreprise l'édite de temps en temps. Ses quatre grands enfants dispersés un peu partout en France, il va bientôt prendre sa retraite et se remettra, peut-être alors, à la musique. Portrait d'un héraut (de son territoire) qui ne se prend pas pour un héros.

Alain Hannecart habite avec sa femme Annie à Chailly-en-Bière, une maison dans le cœur du village. Ils ont quatre grands enfants qui font leurs études chacun dans une région de la France. Il travaille au sein d'une Direction des systèmes informatiques dans une usine où on fabrique les pièces pour les moteurs d'avions.

Lui-même ne voyait pas bien pourquoi une photographe était venue lui tirer le portrait et pourquoi un journaliste venait lui demander de raconter sa vie !

C'est que... Alain Hannecart vit près des livres, lit beaucoup et sur tout et prend aussi du temps pour écrire, de la poésie en particulier. Son comité d'entreprise édite chaque année quelques-uns de ses textes, il participe également à des concours de poésie quelqu'en soit le sujet, car tous les thèmes l'inspirent. La poésie est l'art de peindre avec des mots, et il aime les mots.

C'est ainsi qu'il a écrit des textes sur l'abeille du Gâtinais (voir ci-contre), l'arrivée du printemps réveille la nature et met les ruches en mouvement ...

Rural avant tout, il se plaît à Chailly : « C'est calme, loin des bruits de la ville. Je fais souvent du VTT dans la forêt toute proche. Depuis 20 ans je navigue à travers le Parc pour conduire mes enfants au lycée, au sport, à leurs cours de musique. Chaque village a son charme, et possède un patrimoine extraordinaire. Et l'abeille est un beau symbole ».

L'abeille en balade

*Si je m'envole de fleur en fleur
Pour butiner les étamines
C'est que je suis un peu docteur
Que je pratique la médecine
Toutes les fleurs m'ouvrent leur cœur
Afin que je les examine
Pour soulager les cœurs en pleurs
L'apporte de la vitamine
Les fleurs qui poussent dans les champs
Et celles qui tombent sur les passants
Les fleurs coupés les fleurs dansant
Celles qui parfument comme l'encens
Je passe les voir en bondissant
Et prends mon pollen en passant
Pour soulager les cœurs en pleurs
L'apporte de la vitamine
J'aime les fleurs riches en couleurs
Et celles qui sont larges des hanches
Mais j'aime aussi les petites fleurs
Et les chatons qui pendent aux branches
Fleurs des friches ou de Provence
Je ne fais pas la différence
Pour soulager les cœurs en pleurs
L'apporte de la vitamine
Princes qui régnez sur la terre
Imitez donc l'hyménoptère
Pour soulager les cœurs en pleurs
Apportez de la vitamine*

Le graveur

*La plume tenue entre l'index et le pouce
Est légère et trace au sol des pas d'oiseaux
A peine mais ce qui est gravé en taille douce
Se retient toujours mieux qu'un coup d'épée dans l'eau*

L'ébéniste

*Heureux ceux qui conservent un peu de leur enfance
Ils tirent leur connaissance de l'usage de leurs doigts
Heureux les ébénistes qui marient les essences
Et donnent ainsi naissance à des beaux meubles en bois*

Retrouvez les textes d'Alain Hannecart sur :
<http://www.mespoemes.net/recreation>

RAN DO À VÉLO

Deux nouvelles idées de circuit

Vous aimez la Préhistoire ? Le circuit des mégalithes est fait pour vous !

Vous préférez les roues des moulins ? Le circuit des moulins vous attend !

Ces circuits ne sont pas matérialisés sur le terrain, un road-book vous sera remis gratuitement à la Maison du Parc, dans les Offices de Tourisme et les Mairies.

Il sera aussi téléchargeable sur www.parc-gatinais-francais.fr.



Le circuit des mégalithes

Les mégalithes sont les témoignages architecturaux les plus anciens que nous ayons en Île-de-France et en particulier sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français. Les hommes du Néolithique,

premiers agriculteurs et éleveurs de la région en ont été aussi les premiers bâtisseurs dès le 5^e millénaire avant notre ère.

A usage funéraire ou fonctionnel, les mégalithes ont en commun d'être constitués de blocs de grès bruts, particulièrement abondants.

Leur nature est variée : les structures funéraires, dolmens ou hypogées, les menhirs, les polissoirs, les meules dormantes.

Au cours de votre balade, vous croiserez 3 menhirs et un polissoir.

3 circuits de 19, 26 et 36 km

Les communes traversées : Milly-la-Forêt, Maise, Gironville-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Nanteau-sur-Essonne, Tousson, Oncy-sur-École.



Le circuit des moulins

Primitivement la rivière École passait dans le creux de la vallée, à environ 100 mètres de son cours actuel, qui s'est vu modifié au XI^e siècle. Les premiers moulins à eau auraient été construits à cette époque. Ils

servaient à moudre des céréales. D'une importance capitale, les moulins constituaient un véritable monopole seigneurial, il était formellement interdit de moudre chez soi.

La majorité des moulins sont encore présents de nos jours. Sur les 23 recensés sur une carte de Cassini datant de 1745, il en reste 17, aujourd'hui tous privés.

Suivez le cours de la rivière École, vous pourrez découvrir 8 moulins. Nous vous remercions de respecter les propriétés privées.

3 circuits de 16, 27 et 36 km

Les communes traversées : Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois, Soisy-sur-École, Saint-Germain-sur-École, Champcueil, Mondeville, Videlles, Moigny-sur-École



▼ **MUSIQUE - CONCERTS**

• **22 septembre - Larchant**
 « *Conversations* » dans le cadre du *Festival d'Île-de-France*.

Dialogues entre chant oriental et polyphonies corses. D'un côté la voix captivante et feutrée de Fadia Tomb El-Hage, de l'autre celle des six membres du chœur A Filetta. En collaboration avec l'Association culturelle de Larchant. 20 €, 17 €, 15 €. Informations & réservations : 01 58 71 01 01 ou www.festival-idf.fr
 Randonnée sur les traces de Saint Mathurin, à 13h30. 2 €. Réservez au 01 58 71 01 01 ou sur www.festival-idf.fr
 Exposition dans l'église des tableaux de Claude Manesse (voir Expositions).

• **27, 28 et 29 septembre - Champcueil**
VI^e Festival d'orgue de Champcueil.

Vendredi 27, 21h : Duo Andarta-Nurià Sanromà Gabàs (cornet à bouquin) et Marie-Odile Vigreux (orgue)
 Samedi 28, 21h : Gérard Sablier (orgue)
 Dimanche 29, 17h : l'ensemble « Douce mémoire » et Anne-Gaëlle Chanon (orgue), direction Denis Raisin Dadre, à l'occasion du 450^e anniversaire de la naissance de Titelouze (1563-1633). 12 € les 27 & 28, 22 € le 29 (gratuit pour les -18 ans). Un pot de l'amitié clôture chaque concert, rencontre avec les artistes. www.musiqueetpatrimoine.com

• **28 et 29 septembre - Cerny**
Festival musical du Monde. Salle A. Delaporte (voir Festival Au Sud Du Nord).

▼ **EXPOSITIONS**

• **Du 6 juillet au 25 août - Milly-la-Forêt**
Exposition « Cerdà et Eric Bonnot ». Espace culturel Paul Bédu, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.

• **8 septembre au 5 octobre - Larchant**
Exposition du peintre Claude Manesse « L'Apocalypse selon saint Jean ». Église Saint-Mathurin, du lundi au vendredi de 14h à 18h, le week-end de 10h à 18h ou sur rdv en téléphonant au 06 48 10 83 10 Entrée libre. www.manesse.eu/apocalypse.html

• **14 et 15 septembre - Champmotteux**
« Circuits courts et producteurs du Parc naturel régional du Gâtinais français ». Église, de 9h à 18h. Entrée libre.

• **14-22 septembre - Boutigny/Esbonne**
 Le Comité des Fêtes de la Boutigny poursuit ses recherches afin de présenter au niveau du Patrimoine une nouvelle découverte. Cette année, le thème est l'Agriculture et les Fermes à Boutigny, encore une nouvelle aventure. Salle St-Roch à côté de l'église.

• **28 et 29 septembre - Milly-la-Forêt**
« Le bonheur est dans le pot ». 40 céramistes-potiers présentant toutes les techniques et styles de céramiques - poteries, sculptures, terres vernissées, raku... Vernissage à 12h. Atelier d'initiation au modelage pour les enfants, démonstration de tournage de grosses pièces, démonstration de cuisson Raku sur les 2 après-midi. Sous la halle, de 10h à 19h.

▼ **TERROIR ET TRADITIONS**

• **7 juillet - Tousson**
11^{es} Jeux forestiers. Activités ludiques, familiales et traditionnelles, dont le matériel est fabriqué en bois : javelot, lancer de bûches, sarbacane, échasses... pour les plus petits, comme les plus an-

ciens. L'animation musicale est assurée par groupe issu d'une région typique française. Exposants, artisans viennent compléter le décor autour du thème des métiers du bois (sabotier, sculpteur sur bois, vieux outils...). Entrée libre.

• **15 septembre - Achères-la-Forêt**
Marché des Saveurs. Pour mettre à l'honneur notre patrimoine gastronomique, environ 20 producteurs et transformateurs locaux proposeront aux visiteurs leurs produits. Restauration possible sur place. Filets gourmands à gagner. Parking de l'école, à côté de la Mairie, hameau de Meun, de 10h à 18h.

• **6 octobre - Bouray-sur-Juine**
« Jardins des Villes, Jardins des Champs ». Journée du terroir et de l'environnement. Artisanat, Gastronomie, Plantes, Ateliers, Conférences. Place de l'Église, de 10h à 18h. Entrée libre.

▼ **SORTIES CONTÉES / SORTIES NATURE**

• **Juillet, août et septembre**
La Forêt qui parle. Balades contées entre légendes et poésies ; après-midi ou crépuscule (Moigny-sur-École, Coquibus, Larchant). Programme au 06 79 58 41 30 ou info@lafortequiparle.com

• **5 juillet - Saint-Fargeau-Ponthierry**
Ouverture de l'Espace Naturel Sensible Sachot. De 21h30 à 23h. Gratuit.

▼ **FORUMS DES ASSOCIATIONS**

• **7 septembre**
Oncy-sur-École. Salle Lantara.
Saint-Fargeau-Ponthierry
 Base de loisirs Seine-École, de 10h à 17h.

• **8 septembre - D'Huisson-Longueville**
 Pelouse ateliers municipaux, de 14h à 18h.

• **15 septembre - Pringy**
 Salle des fêtes.

▼ **JEAN COCTEAU À MILLY-LA-FORÊT**
50^e anniversaire de sa disparition

• **Jusqu'au 8 septembre : « Présentation des plantes médicinales vues par Jean Cocteau ».** Exposition de planches représentant les diverses plantes médicinales qui ont servi de base à la réalisation des peintures effectuées sur les murs de la Chapelle Saint-Blaise des Simples. Espace culturel du Moustier, crypte, du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Gratuit.

• **13 et 14 septembre : théâtre « Le masque d'or ».** création théâtrale inédite de Pascal Ruiz, fin connaisseur de l'œuvre de Jean Cocteau, où surgissent dans la vie toute simple d'un village qui pourrait bien être Milly, d'étranges personnages venus tout droit des livres de Cocteau... Parking du Mousiters, 20h. 10 € / -12 ans : 2 € (réservation au 01 64 98 83 17).

• **21 septembre : visite guidée de la Maison Jean Cocteau et de la chapelle Saint-Blaise des Simples.** De 15h à 17h. Réservez obligatoire à l'Office de Tourisme, 01 64 98 83 17. 15 minutes à pied d'un site à l'autre. 12,50 €, gratuit pour les -10 ans. (Groupe limité à 20 personnes).

▼ **FESTIVAL AU SUD DU NORD**

Du 5 au 29 septembre, un festival de proximité, il va à la rencontre des spectateurs même dans des lieux reculés, voire insolites : églises, cafés, cave, écoles, gymnases, foyer médicalisé, médiathèques,

conservatoire, plein air...

• **Di. 8, Auvers-St-Georges,** 17h : Trio Pino-Petit-Dervieu / Jazz Swing

• **Ma. 10, Villeneuve-sur-Auvers,** 20h30 : Jimi D Trio / Jazz Blues

• **Je. 12, Bouville,** 20h30 : Duo Jacques Pailhès-Thierry Bretonnet / Création inédite

• **Sa. 14 et di. 15, Bouray-sur-Juine : pack randos + bivouac + repas + concerts**
 Expo Didier Wurtz / Marqueteries
 Expo Maison Valentine / Dessins & Peintures
Samedi 14

14h : rando musicale Les Cornemuseurs de la Chalouette / Déambulation

15h : Frédéric Firmin 'Batteriste Solo'

15h45 Le Mouvement du Son Dansé / Danse-Musique-Peinture

17h30 : Sébastien Texier Trio 'Hommage à Bill Evans' / Jazz

18h30 : Christian Lotito 'Svengus' / Jazz

19h30 : Afinidades / Brasil

21h : Jean-Paul Bourelly '3Kings' / Jazz Fusion

22h30 : YOM 'The Empire of Love' / Klezmer Rock-Trip

Dimanche 15

11h : Duo Helena Recalde / Latina

12h30 : La Culture en Essonne / Repas-débat

14h30 : Antoine Hervé Piano Solo

16h : Enhco Brothers / Jazz

17h30 : Simon Goubert 'Background'

• **Me. 18, Boissy-le-Cutté,** 20h30 : Pandémonium / Film du festival 2005

• **Ve. 20, Prunay-sur-Essonne,** 20h30 : Just Wody Quartet / Jazz Caraïbes

• **Sa. 21, La Ferté Aiais,** 15h : Golokan 'New Generation' / Funk-hop Mandingue

20h30 : Hubert Dupont Trio 'Sawadu' / Afro Jazz

• **Di. 22, La Ferté Aiais,** 15h : Patrice Caratini Trio 'Shorts Songs' / Chanson

16h30 : Codjia-Laurent-Marguet 'Looking For Parker' / Hommage à Parker

• **Me. 25, Moigny-sur-École,** 20h30 : Duo Charlier-Sourisse / Jazz Groove

• **Sa. 28, Cerny,** 14h30 : Café-doc' Mali / Film + débat

16h30 : Duo Eleonore Agritt-Yves Rousseau / Perf. Textes-Contrebasse

17h30 : Srecko Boban-Rémi Servat 'Akt II Scène 3' / Perf. Peinture-Musique

18h30 : Le Blues du Robot / Peinture-Musique

21h : Aleh Ferreira Trio / Brasil

22h30 : François Corneloup 'Le Peuple Étincelle' / Jazz Bal

• **Di. 29, Cerny,** 12h30 : Big-band de plasticiens / Musique et Peinture

15h : Henri Texier 'Hope Quartet' / Jazz

16h30 : Orchestre Franck Tortiller 'Janis the Pearl' / Jazz blues

www.ausuddunord.fr

Verrine de faisselle de chèvre forestière au cresson



Pour 4 personnes

- 400 g de faisselle de chèvre
- 200 g de champignons de Paris frais
- 1 botte de cresson
- 100 g de croûtons ailés
- Ciboulette
- Sel, poivre

Laver et égoutter le cresson ● Éplucher les champignons et les émincer ● Ciseler la ciboulette ● Saler et poivrer la faisselle, y ajouter la ciboulette ● Dans les verrines, déposer par couche la faisselle, les lamelles de champignons, les feuilles de cresson et les croûtons ● C'est prêt ! ●